

Assemblée Générale Ordinaire – 13 mars 2021

Procès-verbal

Les membres du Bureau Directeur de la Ligue de Golf Occitanie se sont réunis le 13 mars 2021 à 10h30 au siège de la Ligue et en visioconférence sous la présidence de Véronique BRANOVER.

Présents / Connectés en visioconférence :

Présidente	Véronique BRANOVER
Vice-Présidents	Serge FOUILLADE, Michel DREUX, Alain CALVET
Secrétaire Général	Philippe MARIE
Trésorier	Thierry MARTY
Membres	Martine BALZER, Serge CLAVEL
Invités	Françoise COUVRY-VENTELON, Gérard PONS
Salariée Ligue	Alexandra CORDON
Commissaire aux Comptes	Pierre CLAVEL

Absent excusé

Vice-Président	Jean-Philippe GUIONY
----------------	----------------------

Représentation des clubs et nombre de voix (vote par correspondance)

A la clôture du vote par correspondance, le nombre de clubs et de voix recevables sont les suivants :

Nombre de clubs ayant régulièrement voté par correspondance	Nombre de voix
39 clubs	194 voix

La liste des documents nécessaires aux votes des Présidents d'AS

(envoyés le 5 mars 2021)

- Les interventions des différents intervenants
- Le document « Consultation électronique des Présidents d'AS » (bulletin de vote).
- Le bilan financier 2020

Le bureau de l'Assemblée Générale passe à l'examen des résultats du vote par correspondance résolution par résolution.

Première résolution : Approbation du rapport moral de la Présidente de la Ligue de Golf Occitanie

Résolution #1 – Rapport moral

Vote : 193 voix Pour – 0 voix Contre – 1 voix Abstention

Le rapport moral est approuvé

Deuxième résolution : Approbation du rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RESOLUTION # 2

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports (pièce jointe : comptes annuels_2020)

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Résolution # 2 – Rapport financier

Vote : 192 voix Pour – 0 voix Contre – 2 voix Abstention

Le rapport financier est approuvé

Troisième résolution : Affectation du résultat résiduel

RESOLUTION # 3

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité Directeur et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 81 450 euros de la manière suivante :

Fonds associatifs : 81 450 euros

Compte tenu de cette affectation, le montant des fonds propres de l'Association s'élève à 2 167 166 €.

Résolution # 3 – Rapport financier

Vote : 193 voix Pour – 0 voix Contre – 1 voix Abstention

L'affectation du résultat est approuvée

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de la Ligue de Golf Occitanie lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Véronique BRANOVER

Présidente



Philippe MARIE

Secrétaire Général

